

MANUEL ÉTUDIANT

Vos ressources, Votre communauté. Votre voix.









VOTRE GUIDE POUR RÉUSSIR
À LA FACULTÉ DE L'APPRENTISSAGE CONTINU



SOMME

O1 Letti

Lettre du président

02

À propos de l'AGEFAC

03

Rencontrez l'équipe

04

Les services associatifs

05

Les services facultaires

06

La vie académique

07

La vie académique

08

Calendrier universitaire 2025-2026

09

Calendrier universitaire 2025-2026

10

Le soutien financier

11

La facture étudiante

12

Coordonnées universitaires utiles

13

Coordonnées universitaires utiles

14

Bibliothèques - liste partielle

15

Plan du campus



LETTRE DU PRÉSIDENT

Bienvenue à notre nouvelle cohorte étudiante! Nous espérons que vous êtes aussi enthousiastes que nous le sommes par les perspectives qui s'offrent à l'Université de Montréal en 2025-2026!

L'Association générale étudiante de la formation et l'apprentissage continus (AGEFAC) a pour mission de soutenir et représenter les membres de la population étudiante de la Faculté de l'apprentissage continue (FAC). Que ce soit à nos bureaux situés au pavillon J-A De Sève ou celui situé au campus Laval ou en ligne, nous serons là pour vous écouter, vous accompagner et défendre vos droits.

Nous vous proposons aussi une offre de services qui vous sera présentée au cours des prochaines pages. Celle-ci vient compléter celle proposée par nos différents partenaires institutionnels, dont vous trouverez aussi les grandes lignes dans ce guide.

À titre de membre, nous vous invitons à vous inscrire pour participer en personne ou en ligne à notre congrès biennal prévu au pavillon 3200 Jean-Brillant le 8 novembre 2025. Ce sera l'occasion pour vous de jouer un rôle plus actif dans le bon fonctionnement de votre Association. Il sera aussi possible pour vous de postuler à un des dix postes d'administration sur notre Conseil de direction (CODI) et un des cinq postes de notre Comité exécutif (CE). Nous comptons sur vous pour assurer le renouvellement démocratique de nos instances!

Cette année marque aussi le 40e anniversaire de fondation de l'Association ainsi que le 50e de la FAC. Question de souligner ces jalons historiques importants, nous organisons un gala à La Toundra, situé au cœur des Jardins des Floralies au Parc Jean-Drapeau, le 21 novembre 2025. Ne tardez pas à prendre vos billets dès leur mise en ligne, car les places sont limitées!

Finalement, n'oubliez pas que le Café-bar La Brunante demeure votre lieu de ressourcement et de retrouvailles par excellence sur le campus! N'hésitez pas à venir faire un tour en semaine durant la session pour assister à un Soir de match! du CH, prendre un verre et jouer à une partie de billards entre amis...ou encore faire valoir vos talents de chanteur lors d'une de nos soirées karaoké! N'oubliez pas qu'il est aussi possible de réserver votre café-bar étudiant pour une soirée privée.

N'hésitez pas à nous contacter et interagir avec nous par l'entremise de nos différents médias sociaux ou en personne! Nous espérons vous rencontrer lors d'un de nos événements à la Brunante…et tout au long de la prochaine année ailleurs sur le campus!

Chaleureusement,



À PROPOS DE L'AGEFAC

L'AGEFAC est l'Association Générale Étudiante de la Formation et de l'Apprentissage continus de l'Université de Montréal fondée en 1985. C'est un organisme sans but lucratif incorporé en vertu de la partie III de la Loi des compagnies.

Nos objectifs

- Regrouper les étudiants et les étudiantes de la Faculté de l'apprentissage continu,
- Défendre les droits collectifs et individuels des membres,
- Procurer aux étudiants et aux étudiantes l'information la plus complète possible sur leur environnement universitaire,
- Encourager chez les membres la prise en charge de leur milieu de vie et de leurs études.
- Promouvoir l'accessibilité et le développement de l'éducation permanente et de l'éducation des adultes aux niveaux local, régional et national.

Les droits des membres

- Droit de vote aux élections et aux référendums,
- Droit à la pleine représentation par l'Association dans les différentes instances de la FAC et l'Université de Montréal,
- Droit de poser sa candidature aux postes électifs de l'Association,
- Droit à la dissidence à toute assemblée de l'Association.

Le financement

La cotisation des membres est établie par le congrès; elle est présentement de 35\$ par trimestre plus 1\$ pour le Fonds de défense juridique.

L'accréditation

L'AGEFAC est accréditée officiellement auprès de l'Université de Montréal comme association représentative des étudiants et étudiantes à la Faculté de l'apprentissage continu.

C'est également à ce titre qu'elle est accréditée en vertu de la Loi sur l'accréditation et le financement des associations d'élèves ou d'étudiants.

Les instances de l'AGEFAC

Tous les deux ans, l'AGEFAC tient un congrès en automne. Celui-ci amende les statuts et règlements, reçoit le rapport des vérificateurs comptables, adopte les prévisions budgétaires, fixe la cotisation et élit les membres siégeant au Comité exécutif et au Conseil de direction de l'Association. Une assemblée générale se tient les années où il n'y a pas de congrès. Entre celui-ci et l'assemblée générale, c'est le Conseil de direction qui gouverne l'Association; il veille notamment à l'application et au respect des orientations définies par le congrès

Une assemblée générale se tient les années où il n'y a pas de congrès. Entre celui-ci et l'assemblée générale, c'est le Conseil de direction qui gouverne l'Association; il veille notamment à l'application et au respect des orientations définies par le congrès.

La représentativité

L'AGEFAC occupe au moins un siège qui concerne de près ou de loin les instances de l'Université de Montréal et de la Faculté de l'apprentissage continu. La présence des étudiantes et des étudiants est prévue par les politiques et les règlements universitaires. Cette fonction de représentation constitue d'ailleurs l'un des rôles fondamentaux de l'Association.

Le conseil de programme

Chaque programme de la FAC est chapeauté par un conseil de programme. En participant à ces conseils, les étudiants et les étudiantes jouent un rôle utile tout en vivant une expérience enrichissante. Le rôle du conseil est d'ajuster les programmes d'études aux besoins de la communauté étudiante et du marché du travail.

Chaque conseil est composé du responsable de programme, d'un membre du vice décanat aux études de la FAC, de membres du corps enseignant spécialisés dans le champ d'études, de professionnels du marché du travail et de quatre étudiantes ou étudiants.

RENCONTREZ L'ÉQUIPE

LE COMITÉ EXÉCUTIF

Présidence
ENRIQUE COLINDRES
Secrétariat général
MURIEL DI BATTISTA
Vice-présidences
POONOOSAMI MOOTIN
KEVIN VONG
THOMAS CHABOT

LE CONSEIL DE DIRECTION

MAMADOU FAYE DABO
CHENET FLORESTAL
AGAPE GATORE-MAGENGE
KRISHNA HODONU
SARAH GUILBAUT
LAETITIA CHAMPENOIS PISON
RACHEL DIJOUX
SARAH LOPEZ
BRUCE LUBIN

LA PERMANENCE



ENRIQUE COLINDRES

Président et coordonnateur général

Il est le porte-parole officiel de l'Association. Il coordonne et supervise le travail de l'équipe des personnes employées, assure le suivi politique des dossiers et représente l'Association dans de nombreux comités et instances de la FAC, l'Université de Montréal ainsi que dans divers organismes externes engagés en enseignement supérieur notamment en apprentissage continu. Courriel : presidence@agefac.ca



NABILA RACHI

Conseillère aux services et au développement associatif

Elle est le principal point de contact avec la communauté étudiante de l'AGEFAC. Elle informe, accompagne et aiguille notre population étudiante vers les services adéquats et peut vous orienter vers les ressources pertinentes. Courriel: info@agefac.ca



JOHANNE DUPUIS

Assistante administrative et comptable

Elle est responsable de la gestion courante des finances, de la comptabilité et des contrats de l'AGEFAC et de la Brunante.

Courriel : administration@agefac.ca



MANON BALLAY

Responsable communications et webmestre

Elle est responsable de la communication de l'AGEFAC et de La Brunante : infolettre, site web, médias sociaux et image de marque. Elle participe également, en collaboration avec la coordination générale et la gérance de La Brunante, à la planification, la coordination et la promotion des activités et événements de l'Association.

Courriel: communication@agefac.ca



ANNABELLE MORGAN TRUDEL

Gérante du café bar La Brunante

Il est responsable du service à la clientèle, de l'organisation des évènements et de la gestion courante de La Brunante. Courriel: <u>contact@labrunante.com</u>

LE COMITÉ DE COORDINATION

Kevin Vong

Coordonnateur aux affaires associatives et à la vie étudiante

Sarah Lopez

Coordonnatrice aux affaires administratives et au développement

Bruce Lubin

Coordonnateur aux affaires académiques et au universitaires

Thomas Chabot

Conseiller politique

LES SERVICES ASSOCIATIFS

En tant qu'étudiant.e à la Faculté d'apprentissage continu, et donc membre de l'AGEFAC, vous avez accès à tout un panel de service durant votre parcours.

LES PLAINTES ET L'INFORMATION

Vous éprouvez de l'insatisfaction à l'égard de vos cours ? Vous faites face à des problèmes administratifs ? Vous avez besoin d'informations ? Communiquez avec nous, le service est gratuit et confidentiel.

Tél.: 514-343-7733 Courriel: <u>info@agefac.ca</u>

LES KIOSQUES D'ACCUEIL

Au début de chaque trimestre, l'AGEFAC tient des kiosques d'accueil dans plusieurs pavillons. Nous sommes là pour vous renseigner et répondre à toutes vos questions sur l'Association, la Faculté ou l'Université.

PHOTOGRAPHIE DE GRADUATION

À la même période que la collation des grades organisée par la Faculté de l'apprentissage continu, l'AGEFAC offre aux personnes ayant obtenu leur baccalauréat par cumul avec ou sans appellation, la possibilité de prendre des photos de graduation. Les invitations sont envoyées indépendamment des invitations pour la collation des grades. L'activité a lieu durant l'été pour les personnes diplômées des trois trimestres précédents. En savoir plus

SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

En tant que membre de l'AGEFAC, vous avez accès à du soutien additionnel avec le Programme mieux-être. C'est un service qui vise à améliorer la santé mentale et le bien-être de la communauté étudiante de façon complémentaire aux ressources en santé mentale offertes sur le campus et par ALUMNO (anciennement ASEQ).

Tél.: 1833 851-1363 (sans frais 24/7) Information: www.aseg.ca



L'ASSURANCE SANTÉ ET DENTAIRE

Que vous soyez inscrit à plein temps ou à temps partiel, vous êtes automatiquement inscrits au régime d'assurance santé et dentaire de ALUMNO (anciennement ASEQ). La prime peut varier au fil des ans et est payable en deux versements: un tiers au trimestre d'automne et deux tiers au trimestre d'hiver. Il vous est possible d'opter seulement pour l'assurance santé ou pour l'assurance dentaire, ou encore de vous retirer du régime. La seule période de désinscription est au début de la session d'automne chaque année, à l'exception des personnes débutant leurs études à la session d'hiver.

Information : <u>aseq.ca</u>

L'ASSURANCE AUTO ET HABITATION

Les membres de l'AGEFAC bénéficient d'un rabais avantageux pour leur assurance auto, habitation et véhicule récréatif auprès de la compagnie d'assurances La Personnelle.

Information: www.lapersonnelle.com/ageefep ou 1 888 476-8737

LES SUBVENTIONS

De plus, si vous avez une initiative originale qui pourrait bonifier la vie étudiante sur l'un des campus ou qui contribuerait au rayonnement de notre population étudiante, n'hésitez pas à nous présenter votre idée en nous écrivant à info@ageefep.qc.ca. Un soutien financier pourrait vous être accordé.

En savoir plus: https://agefac.ca/subventions/

LE CAFÉ BAR LA BRUNANTE

Le café bar convient à des activités parascolaires, sociales et culturelles, ou même privées. Avec ses récentes rénovations, son système de son, écrans, projecteur et piste de danse, c'est l'endroit idéal pour organiser ou assister à un évènement ! Cliquez pour découvrir le menu.

Pavillon 3200 Jean-Brillant, local B-2326



LES SERVICES FACULTAIRES

LA RECONNAISSANCE DES ACQUIS

La FAC offre un service de reconnaissance des acquis expérientiels. Le principe est le suivant : une personne n'a pas à réapprendre ce qu'elle connaît déjà. Il est donc possible de faire reconnaître un ou plusieurs cours de leur programme en fonction des apprentissages qu'ils ont réalisés au fil de leurs expériences de vie et de travail.

L'équipe du Service de reconnaissance des acquis expérientiels vous offre un soutien personnalisé tout au long du processus. Elle vous conseillera dans l'élaboration de votre portfolio professionnel en comparant les savoirs que vous maîtrisez déjà en regard de ceux qu'ils vous restent à acquérir. Les conseils de l'équipe vous permettront également d'accélérer votre démarche.

https://fac.umontreal.ca/facilitateurs-deparcours/reconnaissance-des-acquis-experientiels/

LA PERSÉVÉRANCE AUX ÉTUDES

Vous éprouvez des difficultés à poursuivre vos études ou vous vivez une situation qui vous pousse à interrompre votre cheminement académique ? Vous n'êtes pas seul, sachez que le Service de soutien à la persévérance peut vous aider à trouver une solution.

Courriel: perseverance@fac.umontreal.ca Sites webs:

- <u>fac.umontreal.ca/facilitateurs-de-parcours</u>
- <u>fac.umontreal.ca/facilitateurs-de-</u> <u>parcours/passerelles-dec-certificats</u>

LES SERVICES AUX ÉTUDIANTS

Pour plus d'informations à propos des services : vieetudiante.umontreal.ca

L'ACCUEIL ET INTÉGRATION

- Carrefour SAÉ
- Logement hors campus
- Bureau des étudiants internationaux
- Maison internationale
- Action humanitaire et communautaire
- · Activités culturelles
- Centre d'exposition de l'UdeM

LES RESSOURCES SOCIO-ÉCONOMIQUES

- Bureau de l'aide financière
- Bourses d'études
- Programme études-travail

LE CENTRE ÉTUDIANT AU SOUTIEN À LA RÉUSSITE

- Centre de communication écrite
- · Conseils carrière
- Information scolaire et professionnelle
- Soutien à l'apprentissage
- Soutien aux étudiants en situation d'handicap

LE CENTRE DE SANTÉ ET DE CONSULTATION PSYCHOLOGIQUE

- Consultation médicale
- · Soins infirmiers et vaccination
- Consultation psychologique
- Nutrition
- Physiothérapie

Des liens complémentaires à consulter Le programme études-famille :

ahc.umontreal.ca/etudesfamille

Les paniers de Noel :

ahc.umontreal.ca/paniers noel

LA VIE ACADÉMIQUE

Pour être admis dans un autre programme d'études de premier cycle en cours de parcours ou à la suite d'un premier certificat de l'Université de Montréal, vous devez déposer une nouvelle demande d'admission en ligne : <u>admission.umontreal.ca</u>

Abandon d'un cours

(Article 6.12 du Règlement des études de premier cycle)

Votre relevé de notes ne comportera aucune mention de l'abandon du cours en question. Vous ne pourrez toutefois pas obtenir un remboursement des droits de scolarité associés à ce cours particulier.

Annulation et modification d'inscription

(Article 6.11 du Règlement des études de premier cycle)
Votre relevé de notes ne comportera aucune mention de l'annulation du cours en question. Vous allez pouvoir obtenir un remboursement des droits de scolarité associés à ce cours particulier.

Pour faire le changement en ligne, aller dans « Mon portail UdeM » ou aviser votre technicien ou technicienne en gestion de dossiers étudiants (TGDE)

Date limite: Se référer au calendrier propre à chaque session https://fac.umontreal.ca/calendrier/

Évaluation

Dans tous les cas décrits ci-dessous, votre responsable de programme peut vous aider.

• Défaut de se soumettre à une évaluation

(Articles 9.7et 9.9 du Règlement des études de premier cycle)

La note F (échec par absence) est attribuée à une personne étudiante qui ne se présente pas à une évaluation à moins qu'elle ne justifie son absence dès qu'elle constate qu'elle ne sera pas en mesure d'être présente et qu'elle fournisse des pièces justificatives.

• Équivalence, exemption, substitution

Demande écrite à votre TGDE incluant les pièces justificatives. Une fois conforme, votre demande sera transmise par votre TGDE au responsable de programme.

• Vérification de l'évaluation

(Article 9.4 du Règlement des études de premier cycle)
Au maximum 14 jours ouvrés suivant l'émission du relevé
de notes, l'étudiant a droit à la vérification de
l'évaluation. Celle-ci porte sur des aspects techniques,
tels que la compilation et la transcription des notes.

Révision de l'évaluation

(Article 9.5 du Règlement des études de premier cycle) Dans les 21 jours ouvrés suivant l'émission du relevé de notes, l'étudiant qui, après vérification auprès du chargé de cours, a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur a été commise à son endroit peut demander la révision de l'évaluation d'un cours en adressant à cette fin une demande écrite et motivée au doyen ou à l'autorité compétente de la Faculté responsable du programme auquel il est inscrit.

• Reprise de cours

(Article 13 du Règlement des études de premier cycle)
De façon générale, une personne étudiante qui subit un
échec à un cours a droit de reprise. Elle n'a pas droit de
reprise si elle a été exclue du programme en raison d'une
moyenne cumulative inférieure à 1.7, si elle a échoué à un
cours éliminatoire ou si elle a échoué à un stage obligatoire
alors qu'elle avait déjà bénéficié d'un droit de reprise pour
un autre stage obligatoire.

• Octroi et expédition du diplôme

Envoi automatique. Sil y a un problème, téléphoner au technicien de gestion des dossiers étudiants (TGDE) de votre programme.

Information: etudes.umontreal.ca/joindre/tgde ou au registraire.umontreal.ca/nous-joindre/personnes-ressources-facultaires-tgde

• Réussite d'un cours

L'étudiant réussit un cours lorsqu'il obtient au moins D pour l'ensemble des examens et des travaux. Un résultat inférieur à D entraîne un échec à ce cours.

L'évaluation de certains cours peut être exprimée uniquement par la mention « succès » (S) ou par la mention « échec » (E). Dans ce cas, le résultat obtenu ne contribue pas à la moyenne. Les cours de ce type sont indiqués dans l'annuaire de la Faculté.

Pour toute information, visitez les liens suivants:

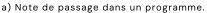
- fac.umontreal.ca/programmes/programmes-et-cours-enligne/foire-aux-questions/
- secretariatgeneral.umontreal.ca/documentsofficiels/reglements-et-politiques/ reglement-des-etudesde-premier-cycle

LA VIE ACADÉMIQUE

NOTATION DES COURS

La notation des cours se fait selon un système littéral, chaque lettre correspondant à un nombre de points, selon le barème suivant :

ÉCHELLE DE NOTATION	NOTE	VALEUR NUMÉRIQUE	POURCENTAGE (%)
EXCELLENT	A+	4,3	95 - 100
	A	4,0	90 - 94
	A-	3,7	85 - 89
TRÉS BIEN	B+	3,3	82 - 84
	B	3,0	78 - 81
	B-	2,7	75 - 77
BON	C+	2,3	72 - 74
	C	2,0 a	68 - 71
	C-	1,7	65 - 67
PASSABLE	D+	1,3	62 - 64
	D	1,0 b	60 - 61
FAIBLE (ÉCHEC)	E*	1,0 c	0 - 59



b) Note de passage dans un cours et note maximale pour un examen de reprise.

Formation à distance

La formation universitaire à distance offre la possibilité d'un enseignement de qualité pour la mise à jour de connaissances ou l'acquisition de nouvelles compétences dans le respect des obligations personnelles et professionnelles des étudiants et des étudiantes. La plupart des cours permettent de cumuler des crédits universitaires. La majorité des cours de formation à distance crédités offerts sur le site de la FAC peuvent être reconnus comme cours au choix dans d'autres programmes que ceux auxquels ils appartiennent. Ils peuvent être suivis par intérêt personnel ou professionnel.

Deux guides de la FAC sont particulièrement utiles face à ces défis :

- <u>fac.umontreal.ca/programmes/formation-a-distance/foire-aux-questions</u>
- https://fac.umontreal.ca/fileadmin/fac/pdf/guid e-etudiant-formation-distance.pdf

École de français

L'École de français de la Faculté de l'apprentissage continu offre des cours de français à tous les trimestres et pour tous les niveaux. Plusieurs horaires sont disponibles : le soir, le samedi, en cours régulier ou en cours intensif.

Tél.: 514-343-6090 ou 1 800 363-8876 Site web:

https://ecoledefrancais.umontreal.ca/accueil/

Programme de langues officielles (du Canada): www.francaisanglais.ca

Programme d'échange étudiants:

https://international.umontreal.ca/communaute-etudiante-udem/decouvrir-le-monde/programme-echanges-etudiants/

c) En probation, échec à la reprise d'un cours réussi.



à chaque étape de votre parcours.

Personne-ressource pour l'accueil et soutien à la communauté étudiante : accueil@sve.umontreal.ca



Services à la vie étudiante Université **m** de Montréal et du monde.

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2025–2026

TRIMESTRE D'AUTOMNE 2025

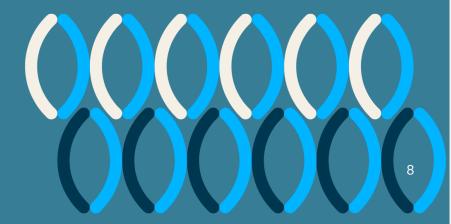
1er septembre 2025	Congé universitaire – Fête du travail
2 septembre 2025	Rentrée des étudiant.e.s
17 septembre 2025	Date limite pour modification ou annulation de choix de cours*
30 septembre 2025	Congé universitaire – Journée nationale de la vérité et de la réconciliation
13 octobre 2025	Congé universitaire – Action de grâce
20 au 26 octobre 2025	Période d'activités libres dans certaines unités
7 novembre 2025	Date limite pour l'abandon (avec frais) d'un cours*
23 décembre 2025	Fin du trimestre
Du 24 décembre 2025 au 2 janvier 2026	Congés universitaires – Fêtes de fin d'année

TRIMESTRE D'HIVER 2026

8 janvier 2026	Rentrée des étudiant.e.s	
23 janvier 2026	Date limite pour modification ou annulation de choix de cours*	
Du 2 au dimanche 8 mars 2026	Période d'activités libres dans certaines unités	
14 mars 2026	Date limite pour l'abandon (avec frais) d'un cours*	
Du 3 au lundi 6 avril 2026	Congés Pascal	
30 avril 2026	Fin du trimestre	

Vous voulez vous impliquer?

À chaque congrès, les sièges du conseil d'administration deviennent vacants et tous les membres de l'AGEFAC peuvent envoyer leur candidature.



CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2025–2026

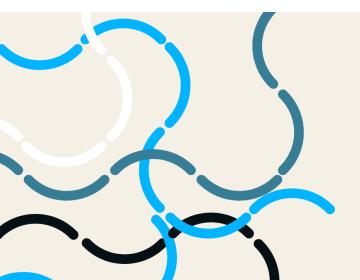
TRIMESTRE D'ÉTÉ 2026

L'horaire d'été peut différer d'une faculté à l'autre. Veuillez vous référer aux calendriers facultaires.

4 mai 2026	Début session	
12 mai 2026	Date limite pour modification ou annulation de choix de cours, session intensive*	
18 mai 2026	Date limite pour modification ou annulation de choix de cours, session régulière*	
19 mai 2026	Congé universitaire – Journée nationale des Patriotes	
5 juin 2026	Date limite pour l'abandon (avec frais) d'un cours, session intensive*	
23 juin 2026	Fin du trimestre, session intensive	
24 juin 2026	Congé universitaire – Fête nationale du Québec	
1er juillet 2026	Congé universitaire – Fête du Canada	
10 juillet 2026	Date limite pour l'abandon (avec frais) d'un cours, session régulière*	
14 août 2026	Fin du trimestre, session régulière	

^{*} À moins d'indication contraire inscrite à l'horaire du cours, dans votre Centre étudiant. Conformément au Règlement relatif aux droits de scolarité, l'étudiant qui annule une inscription avant la date limite pour la modification des choix de cours (annulation de cours) est libéré de l'obligation de payer les droits de scolarité.

https://registraire.umontreal.ca/dates-importantes/calendriers-universitaires/



Vos droits étudiants défendus!

Vous pouvez obtenir des conseils et de l'accompagnement en vous adressant à nous ! Le service est gratuit et confidentiel.

info@agefac.ca 514-343-773

LE SOUTIEN FINANCIER

Plusieurs ressources financières sont disponibles pour la population étudiante de la Faculté de l'apprentissage continu (FAC), ainsi que de l'Université de Montréal en général. Voici un bref survol de celles-ci.

Le Bureau de l'aide financière (BAF), rattaché aux Ressources socio-économiques des Services aux étudiants de l'UdeM, soutient les étudiants sur le plan financier afin de les aider à compléter leurs études. Consultez son site web pour en savoir plus sur les programmes de dépannage, l'aide au paiement des frais de scolarité et les ressources disponibles : baf.umontreal.ca.

Le fonds FAVE

Subventions du Fonds d'amélioration de la vie étudiante (FAVE) et des Frais d'amélioration des services technologiques et informatiques et des collections des bibliothèques (STIC).

Bourses pour individus ou regroupements pour la réalisation d'un projet qui contribue à l'amélioration à la qualité de vie étudiante.

Information:

<u>bourses.umontreal.ca/repertoire-des-bourses</u>

Dans le menu de gauche: affiner les résultats, écrire FAVE.

Prêts et bourses du ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur

En tant qu'étudiante ou étudiant à la FEP, vous pouvez avoir recours au programme de prêts et bourses du gouvernement provincial. Notez qu'il faut être inscrit à temps plein (12 crédits par session) ou avoir obtenir le statut « réputé temps plein » pour être admissible à des bourses et autres avantages réservés aux personnes étudiant à temps plein.

Information:

<u>quebec.ca/education/aide-financiere-aux-etude</u>

Bourses à la persévérance et à la réussite de la FAC

Vous pouvez déposer votre candidature pour une bourse allant de 1 000 \$ à 2 000 \$ en démontrant votre persévérance et en illustrant les obstacles que vous avez surmontés durant votre parcours académique. Sachez que les étudiantes et les étudiants inscrits à 6 crédits ou plus peuvent aussi présenter une demande pour les bourses de soutien financier. Plusieurs conditions doivent être respectées, vous devez utiliser la page des Services aux étudiantes (SAÉ) pour présenter votre dossier.

Information:

bourses.sae.umontreal.ca/concourssae

Les bourses ALUMNO

La Fondation ALUMNO (anciennement ASEQ) offre des bourses pouvant atteindre 5 000 \$ pour la réalisation de projets étudiants qui favorisent l'engagement académique, parascolaire et social. Les projets doivent être parrainés par l'AGEFAC.

Information: fondationaseq.com

Autres bourses et aide financière

Vous pouvez feuilleter le répertoire des bourses d'études de l'Université de Montréal, de nombreuses bourses spécifiques peuvent peutêtre s'appliquer à votre situation. Des ateliers sont aussi disponibles pour pouvoir s'y retrouver.

Information: <u>bourses.umontreal.ca</u>
Répertoire des bourses:
<u>bourses.umontreal.ca/repertoire-des-bourses</u>



9 succursales pour vous servir lesbrancheslunetterie.ca

ophtalmique ou solaire



LA FACTURE ÉTUDIANTE

LES DROITS DE SCOLARITÉ

Il est primordial d'acquitter sa facture de droits de scolarité sans quoi vos études pourraient se voir interrompues.

Tous les détails ici : registraire.umontreal.ca/droits-de-scolarite

LES FRAIS NON OBLIGATOIRES

Votre facture contient des frais non obligatoires dont vous pouvez être exempté :

• Le Fonds d'amélioration de la vie étudiante (FAVE)

Le FAVE est une cotisation de 38 \$ par trimestre à laquelle nous vous encourageons fortement à contribuer si vous en avez les moyens. L'argent recueilli sert notamment à verser des bourses d'accessibilité aux études et de l'aide financière pour participer à des stages, des congrès et des colloques aux étudiants-tes de la FAC et de l'Université de Montréal.

Les frais technologiques et de soutien

L'AGEFAC vous invite également à verser la contribution de 5,20 \$ par crédit aux Frais technologiques et de soutien. L'argent recueilli sert à s'assurer que les infrastructures informatiques de l'Université de Montréal soient constamment mises à jour afin que les étudiants et étudiantes de l'Université reçoivent un enseignement qui est supporté par du matériel technologique à jour.

Modalités de retrait

Pour connaître les dates limites et les modalités de retrait du Fonds d'amélioration de la vie étudiante et des frais technologiques, il faut se rendre sur le site web:

registraire.umontreal.ca/droits-de-scolarite/couts-des-etudes/autres-fraisexigibles

• L'assurance santé et dentaire

Qu'ils ou elles étudient à plein temps ou à temps partiel, les étudiants ou les étudiantes de la Faculté de l'apprentissage continu (FAC) sont inscrits automatiquement au régime d'assurance santé et dentaire ALUMNO (anciennement ASEQ).

Pour connaître les dates limites et les modalités de retrait, se rendre sur le site https://aseq.ca/rte/fr/Facult%C3%A9del%C3%A9ducationpermanenteAGEEFEP_Home

COORDONNÉES UNIVERSITAIRES UTILES

AGEFAC - Association générale étudiante de la formation et de l'apprentissage continus

Site web: <u>agefac.ca</u> Tél.: 514-343-7733 Adresse civique: Pavillon J.-A.-DeSève

2332, boul. Édouard-Montpetit, bureau

B-2419

Bureau du registraire

Site web: <u>registraire.umontreal.ca</u>

Tél.: 514-343-7212

2332 Édouard-Montpetit, 3e étage,

Montréal

CEPSUM - Centre d'éducation physique et des sports de l'Université de Montréal

Site web: <u>cepsum.umontreal.ca</u>

Tél.: 514-343-6150

2100, boul. Édouard-Montpetit,

Montréal

Polytechnique Montréal

Site web: <u>polymtl.ca</u> Tél.: 514-340-4711

2500, chemin Polytechnique, Montréal

FAC - Faculté de l'apprentissage continu

Site web: <u>fac.umontreal.ca</u>

Tél.: 514-343-6090

Sans frais: 1 800 363-8876

3744, rue Jean-Brillant, 3° étage, bureau

320, Montréal

HEC - École des hautes études commerciales de Montréal

Site web: <u>hec.ca</u> Tél.: 514-340-6000

3000, chemin de la Côte-Ste-Catherine.

Montréal

SAE - Services aux étudiants

Site web: <u>sae.umontreal.ca</u>

Tél.: 514-343-7587

2332, boul. Édouard-Montpetit, Montréal

PAVILLONS

Heures d'ouverture des pavillons Les pavillons de l'Université sont ouverts : lundi au vendredi 8 h à 23 h samedi 8 h à 18 h dimanche 13 h à 18 h jours fériés 13 h à 18 h - seul l'accès aux bibliothèques est autorisé fermé 25-26 décembre/1er -2 janvier

Carte du campus

Site web: plancampus.umontreal.ca

L'OMBUDSMAN

L'ombudsman reçoit les plaintes des membres de la communauté universitaire qui se jugent victimes d'injustice ou de discrimination après avoir épuisé les recours internes, mène des enquêtes si nécessaire et formule des recommandations aux autorités compétentes.

2907 Chemin de la Côte-Sainte-Catherine,

Montréal, Qc H3T 1C2 Tél.: 514-343-2100

Courriel: ombudsman@umontreal.ca Site web: <u>ombudsman.umontreal.ca</u>





Économisez plus en regroupant vos assurances auto et habitation





COORDONNÉES UNIVERSITAIRES UTILES - SUITE

Bureau des services juridiques

Tous les membres de la communauté universitaire ont accès gratuitement au service de consultation du Bureau des services juridiques.

Vous trouverez là des étudiants en droit, étroitement encadrés par des avocats d'expérience, qui vous renseigneront sur vos droits dans tous les domaines. Un commissaire à l'assermentation y dispense également ses services. Le Bureau n'assure cependant aucune représentation devant les tribunaux ou d'autres instances.

Pavillon 3200, rue Jean-Brillant, bureau B-2202

Tél.: 514-343-7851



Santé mentale et bien être

Programme mieux-être

Fourni par Dialogue

Besoin de parler?
Nous sommes
là pour
t'écouter.



Bureau du respect de la personne

Traitement confidentiel des plaintes.

Tél.: 514-343-7020

Courriel: harcelement@umontreal.ca Site web: <u>respect@umontreal.ca</u>

Centre audiovisuel

Dans la plupart des pavillons de l'Université, les étudiants ont accès aux points de service (PST) du Centre audiovisuel pour leurs recherches et travaux. L'on y trouve de l'équipement mobile pour l'enregistrement et l'écoute de documents sonores et visuels.

Site web: ti.umontreal.ca

Laboratoire multimédia

Situé au pavillon Marie-Victorin, local B-340 laboratoire-multimedia@fas.umontreal.ca

Tél.: 514-343-5303

Livres usagés - Comptoir de la FAÉCUM

Site web: faecum.qc.ca

Objets perdus, vestiaires et babillards

Pour les objets perdus, la location d'un vestiaire ou l'autorisation d'afficher sur un babillard, s'adresser à la régie (à l'entrée) du pavillon concerné.

Stationnement (permis)

Tél.: 514-343-6942

Site web: di.umontreal.ca/communaute/

stationnement.html

Vol/Vandalisme/Fraude

Communiquer avec la sûreté.

Tél.: 514-343-7771

BIBLIOTHÈQUES - LISTE PARTIELLE

COLLECTIONS SPÉCIALES

Pavillon Samuel-Bronfman 3000, ave Jean-Brillant 4° étage, salle 4030 Tel.: 514-343-6111, poste 3832

É.P.C. - BIOLOGIE

Pavillon Marie-Victorin 90, ave Vincent-d'Indy 2e étage, salle G-205 Tél.: 514-343-7242

BIBLIOTHÈQUES DE LA VILLE DE MONTRÉAL

La Ville de Montréal possède une série de bibliothèques réparties sur son territoire dont les livres peuvent être réservés en ligne et livrés à une bibliothèque identifée comme point de réception. Site web: bibliomontreal.com

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC

Située au métro Berri-UQAM, elle regorge de livres de référence qui peuvent être empruntés ou consultés sur place. Sa base de données, le catalogue Iris, peut être consulté en ligne.

Site web: banq.qc.ca

Pavillon Roger-Gaudry 2900, boul. Édouard-Montpetit 6° étage, salle L-623 Tél.: 514-343-7664

LETTRES ET SCIENCES **HUMAINES**

Pavillon Samuel-Brontman 3000, rue Jean-Brillant, salle

Tél.: 514-343-7430

HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES (HEC)

École des HEC 3000, chemin de la Côte-Sainte-Catherine 2° étage, salle 2750 Tél.: 514-340-6220

DROIT

Pavillon Maximilien-Caron 3101, chemin de la Tour 4e étage, salle 4433 Tél.: 514-343-7095

PARAMÉDICALE

Pavillon Marguerited'Youville 2375, chemin de la Côte-Sainte-Catherine 2e étage, salle 2120 Tél.: 514-343-6180

MATHÉMATIQUES ET **INFORMATIQUE**

Pavillon André-Aisenstadt 2920, chemin de la Tour 2e étage, salle 2405 Tél.: 514-343-6819

LIBRAIRIES

Librairie Scientifique et médicale

Pavillon Roger-Gaudry 2900, boul. Edouard-Montpetit Local: L-315 Montréal, Québec Tél.: 514-343-6210

Librairie des Sciences sociales

3200, rue Jean-Brillant Local: B-1315 Montréal, Québec Tél.: 514-343-7362

Librairie Laval

Campus Laval 1700, rue Jacques-Tetreault Local: 2170 Laval, Québec Tél.:514-343-6111 poste 45158



Plan du campus de l'UdeM sur la montagne

2 Pavillon Marie-Victorin et annexe, résidences l 520, chemin de la Côte-Sainte-Catherine 8 2442, boul. Édouard-Montpetit. 16 Centre des technologies de fabrication 15 Pavillon de la Direction des immeubles 23 Garage Louis-Colin 31 3744, rue Jean-Brillant 22 Pavillon Paul-G.-Desmarais 30 3525, chemin Queen-Mary37 2907, Chemin de la Côte-Sainte-Catherine

4 Centre d'éducation physique 10 Polytechnique Montréal – Pavillon principal et des sports (CEPSUM) 11 Polytechnique Montréal – Pavillons Lassonde 3 Pavillon de la Faculté de musique 🤍 9 Pavillon Thérèse-Casgrain, résidences appliquées à l'aérospatiale 💢 24 Pavillon Samuel-Bronfman. 17 Centrale thermique. 25 Pavillon Maximilien-Caron 18 Pavillon René-J.-A.-Lévesque 26 Pavillon Lionel-Groul 32 3050-3060, boulevard Édouard-Montpetit 38 Pavillon Liliane de 33 Pavillon Jean-Marc-Léger 39 Pavillon Marguerite-DYouville 34 2910, boulevard Édouard-Montpetit 40 7077, avenue du Parc 38 Pavillon Liliane de Stewart

5 2101, boulevard Édouard-Montpetit 12 Pavillon J.-Armand-Bombardier 19 Pavillon André-Aisenstadt 27 3200, rue Jean-Brillant35 HEC Montréal – Pavillon principal 41 7101, avenue du Parc 26 Pavillon Lionel-Groulx.

Av. Davaa Maplewood K Ch. Rockland Stati 6 Pavillon J.-A.-DeSève 13 Pavillon Roger-Gaudry 20 Pavillon Jean-Coutu 28 HEC Montréal – 5255, av. Decelles 36 Pavillon de la Faculté de l'aménagement Mont Royal Qu Terrain de spor Av. Kelvin AV. Vincent-D'Indy boul. Edouard-Montpetit, 14 Pavillon Claire-McNicoll 21 Pa Station Edouard-Montpetit Av. de Vimy Av. de Vimy Av. Glencoe Av. Hazel Ch. des Résidences Av. Déon Av. de la Brunant (1) Av. Stirling Boul. Édouard-Montpetit Av. Wilderton Av. Wilderton Rue Plantagenet Rue Plantagenet Ch. de la Côte-Sainte-Catherine résidences Entrée boul. Édouard-Montpetit 37 Av. Northmont Av. Louis-Colin Ch. Hudson 33 (32) Station Rue McKenna Cimetiere Notre-Dame-des-Neiges Rue Jean-Brillant Entrée principale du garage Louis-Colin Rue Fendall Pavillon Roger-Gaudry Accès à la rampe mobile 0-3 Av. Decelles [29] Entrée ch. Queen-Mary (8) Θ Pavillon Claire-McNicoll Station Côte-des-Neiges Ch. de la Côte-des-Neiges (G1)



RESERVE LA BRUNANTE

activité évènement conférence



SYSTÈME DE SON, MICRO, PISTE DE DANSE, ÉCRANS PLATS, WIFI, TARIF PRÉFÉRENTIEL POUR LES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES...